

JEUNES MAJEURS ET ASSISTANTS FAMILIAUX

Une étude s'intéresse à l'autonomie des jeunes placés après leurs dix-huit ans.

Un des derniers volets de l'Étude longitudinale sur l'autonomisation des jeunes après un placement (ELAP) s'intéresse au devenir des jeunes majeurs placés au long cours et en dernier lieu chez une assistante familiale (1). Publié le 6 juillet 2018 sur le site de l'Institut national des études démographiques (INED), il montre que les jeunes de 17 à 20 ans en famille d'accueil sont le plus souvent entrés très tôt en placement familial, soit avant quatre ans pour la moitié d'entre eux. Ces jeunes sont alors moins sujets aux « parcours chaotiques » en protection de l'enfance que les autres.

Selon les auteures, ils semblent toutefois moins préparés que ceux accueillis en établissement « à certaines tâches de la vie quotidienne » – savoir cuisiner, faire la lessive, respecter un budget –, car l'organisation familiale laisse « moins de place à ce type

d'expérimentation que les autres types de prise en charge ». Cette autonomie est également plus limitée s'agissant de la recherche d'un emploi, d'un logement ou de l'utilisation des dispositifs sociaux de droit commun.

Mais, les jeunes accueillis chez les assistants familiaux « développent d'autres capacités réelles, d'être ou de faire, moins accessibles aux jeunes en placement collectif ou placement "autonome" ». Ils passent ainsi plus souvent leur permis de conduire et « sont plus nombreux à avoir des économies et à connaître quelqu'un pour les dépanner en cas de difficulté financière ». Ils intègrent aussi mieux certaines règles : être à l'heure aux rendez-vous, régler ses factures, exercer son droit de vote. Les auteurs relèvent également l'importance du rôle de soutien de la famille d'accueil sur le plan de l'hébergement : entre 19 et 22 ans, 27 % des jeunes



© mdurson - Fotolia.com

restent hébergés en famille d'accueil, le plus souvent gracieusement. En conclusion, l'étude relève que les jeunes majeurs en famille d'accueil sont « plus entourés, mais moins prêts que les autres à voler de leurs propres ailes », et amène à s'interroger sur le soutien et la reconnaissance du rôle des familles d'accueil.

(1) Isabelle Frechon, Pascale Breugnot, *Accueil en protection de l'enfance et conditions de sortie sous le prisme du placement familial, Document de travail, prépublication, INED, juillet 2018.*

Modes d'accueil et développement

Une étude longitudinale menée par des chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) de Sorbonne Université et de l'université de Bordeaux, publiée le 2 octobre 2018, établit un lien entre la fréquentation des modes d'accueil et le développement psychologique de l'enfant à moyen terme (1). L'étude, portant sur 1 428 enfants nés à Nancy et Poitiers et suivis jusqu'à l'âge de huit ans, montre que « globalement les enfants accueillis dans un mode de garde professionnel avant d'entrer à l'école avaient ensuite moins de difficultés émotionnelles que ceux gardés à la maison, par leurs parents, leurs grands-parents ou d'autres proches », indique Mme Maria Melchior, épidémiologiste et directrice de recherche à l'Inserm. Le bénéfice est plus marqué lorsque les enfants fréquentent une structure

collective et plus important pour les filles, tous modes d'accueil confondus. « Il ne s'agit pas du tout de dire que les assistantes maternelles ne font pas leur travail comme il faut, conclut Mme Melchior. L'étude suggère que dans un contexte où les enfants de 0 à 3 ans bénéficient d'une stimulation intellectuelle par le jeu, la lecture, les activités intérieures et extérieures, qu'ils peuvent construire des liens avec des adultes et en groupe, ils sont alors en mesure d'acquiescer de l'estime de soi et d'apprendre à réguler leurs émotions. » Nous reviendrons plus largement sur cette étude dans le prochain numéro de *L'assmat*.

(1) R. Gomajee et autres, *Early Childcare Type Predicts Children's Emotional and Behavioural Trajectories into Middle Childhood. Data from the EDEN Mother-Child Cohort Study, Journal of Epidemiology and Community Health, octobre 2018.*